



Le soliste

Une voix prophétique ?

Michel DENEKEN

*Aussi indispensable
que délicate,
la fonction du soliste
exprime le «je»
du croyant.*

Tantôt attendue avec émotion, tant elle nous touche au tréfonds, tantôt avec crainte, tant elle écrase tout et tout le monde, l'intervention du soliste au cours de l'action liturgique provoque dans l'esprit et le cœur de l'auditeur tout sauf de l'indifférence. C'est que cette fonction, dans le cadre du chant liturgique, exprime le " je " du croyant.

Cette fonction se révèle aussi indispensable que délicate. Indispensable, parce qu'elle correspond, depuis la nuit des temps, à la structuration même du chant de groupe, qu'il soit profane ou sacré. Délicate, parce que la fonction de soliste suppose que soient réunis dans la même personne un grand nombre de qualités, non seulement techniques, mais aussi, finalement, humaines. Avoir une belle voix et... du succès suppose humilité et rayonnement.

**Ni solitude,
ni soliloque,
ni esseulement**

Soliste ne rime pas avec solitude. Il ne chante pas à côté, au-dessus ou contre la chorale ou l'assemblée. Quand un chant liturgique comporte une indication de passage soliste, il y a une intention : soit pour souligner un texte, soit pour manifes-

ter symboliquement un dialogue (Dieu et les hommes, l'homme et le monde), soit pour permettre un jeu de question et de réponse.

Soliste ne rime pas non plus avec soliloque. Le soliste ne se met pas en valeur et la chorale n'est pas son écrin. Il ne soliloque pas avec lui-même, mais sert un dialogue qui implique l'écoute. Certaines pochettes de disques de musique chorale ou liturgique ignorent parfois le nom du soliste pour bien souligner qu'il fait partie du groupe vocal qui chante. Cet idéal tend à disparaître sous les coups d'une logique de marketing et de vedettariat qui ne peut que nuire à l'esprit du chant liturgique.

Soliste ne rime pas davantage avec esseulement. Il ne faut pas laisser le soliste seul : dans l'assemblée liturgique il a pour fonction de conduire non pas à lui-même, mais à Celui que la liturgie célèbre. Un soliste seul est un soliste en danger, ou plutôt : une chorale qui ne s'appuie que sur le soliste doit avoir perdu sa raison d'être. Or ne seraient-ils que trois, ils sont assez nombreux, ces choristes, pour faire alterner soliste-chorale et pour faire vivre des paroles et vibrer une musique.

Le «je» et le «nous»

L'alternance du chant selon la structure couplet-refrain est présente dans les musiques les plus anciennes. Chansons à refrains, phrases à bisser, dialogue ou entraînement d'un petit groupe : la fonction du soliste apparaît autant pratique que symbolique quand elle instaure une relation au sein d'une communauté.

Un certain démocratisme mal compris a parfois dévalorisé l'image du soliste au point que tout le monde chante tout. C'est une tendance que l'on voit d'ailleurs se généraliser. L'assemblée se sent frustrée ou en droit de chanter ce qui revient au soliste. Si la chorale incarne le «nous» des croyants, formant l'assemblée en un chœur pour un seul cœur, le soliste chante le «je» du croyant. Si l'assemblée liturgique est le «nous» des chrétiens, elle se compose en fait de femmes et d'hommes qui disent «je». «Mon âme exalte le Seigneur», entonne Marie toute à sa joie. Mais ce qu'elle chante, elle ne le garde pas pour elle ; à sa suite elle invite à la louange et tourne ceux qui l'écoutent vers Celui qui est la source de sa joie : Dieu lui-même.

Dans la tradition biblique on trouve les exemples les plus forts pour fonder la légitimité du soliste, mais aussi pour en désigner la fonction. C'est, par exemple, la femme qui invite le peuple à entonner avec elle un chant de victoire, comme Myriam, la sœur aînée de Moïse et d'Aaron qui, après le passage de la mer rouge, entonne le chant de victoire des femmes (Ex 15, 20-21). Schubert l'a mis en musique pour chœur, soliste et piano. Même s'il n'est pas " sacré ", ce lied, qui reprend le texte biblique en allemand, est une illustration magistrale de la fonction du soliste. De même le cantique de Débora (Jg 5), dans lequel elle chante la victoire de Dieu sur les ennemis.

Or dans la tradition juive, ces femmes qui chantent et entraînent le peuple à la louange sont désignées comme des... **prophètes !**

DOCUMENT

Un chant de soliste : la cantillation

L'usage du terme «Cantillation» est récent. Il date du début de ce siècle et apparaît tout d'abord dans la langue anglaise lorsqu'il s'agit de faire référence à la lecture biblique de la Synagogue.

Tous ceux qui tentent de définir ce terme s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une manière de traiter musicalement un texte de sorte que **celui-ci n'appartient plus à la langue parlée mais n'est pas encore un chant.**

Il s'agit donc avant tout d'un geste vocal qu'il est difficile d'expliquer à l'aide d'une définition. Ce geste vocal s'inscrit dans une tradition orale. Il suppose aussi une attitude intérieure, **une posture de tout notre corps qui fait que notre acte de chant se situe entre le parlé et le chanté.**

« Justesse »

La cantillation donne un certain statut à la parole : elle la rend plus «objective» en évitant une mélodisation trop expressive. Elle dilate aussi cette parole dans le temps. La cantillation tient le texte à distance. Elle agit comme de l'intérieur et engendre le texte du dedans. La cantillation donnera à ce dernier une valeur «sacrée» et en exprimera la transcendance.

Elle suppose aussi un ajustement de celui qui profère le texte à l'acte qu'il pose : c'est en cela que l'on peut parler de «justesse» de la cantillation.

Une teneur

Musicalement, la cantillation fera appel à une teneur. Cette corde de récitation est

une note de hauteur fixe autour de laquelle s'articulent quelques notes fonctionnelles.

Celles-ci permettent de ponctuer le discours et constitueront avec la teneur une formule musicale qui appartiendra à un mode défectif.

Durant la messe

Dans la célébration eucharistique, on devrait redécouvrir la cantillation de la *Préface*. Celle-ci permettrait d'enchaîner directement avec le *Sanctus*.

On pourrait ensuite cantiller les *oraisons*, qui sont la prière du président de l'assemblée adressée au Père au nom de tous les fidèles présents. Ceux-ci pourraient ratifier cette prière par un *Amen* chanté.

Reste la question de la cantillation des lectures ! Certains passages d'Évangile possèdent en eux un caractère lyrique. On pourrait citer le récit des Béatitudes (Toussaint), celui de la Visitation - du moins le Magnificat - (Assomption), l'évangile de Noël, la prière sacerdotale dans l'évangile de Jean... Alors pourquoi ne pas faire appel à une cantillation pour préférer ces péripécies si le président de la célébration est capable de pratiquer cette technique vocale ?

Philippe ROBERT
Extrait de "L'abécédaire du chant liturgique"
Editions Saint-Augustin

Il faut distinguer la cantillation du récitatif. Dans ce dernier, la formule musicale qui sert à «réciter» le texte occupe déjà une place trop importante.